

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100174	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : REGIE EAU POTABLE (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	36
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	37
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 310 000,00	10 310 000,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	10 310 000,00	10 310 000,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 775 030,00	10 775 030,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 775 030,00	10 775 030,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	21 085 030,00	21 085 030,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 307 415,00	0,00	3 695 000,00	0,00	3 695 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 009 421,00	0,00	3 177 975,00	0,00	3 177 975,00
014	Atténuations de produits	2 979 753,00	0,00	2 012 025,00	0,00	2 012 025,00
65	Autres charges de gestion courante	579 951,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Total des dépenses de gestion des services		12 876 540,00	0,00	8 960 000,00	0,00	8 960 000,00
66	Charges financières	164 538,00	0,00	225 000,00	0,00	225 000,00
67	Charges exceptionnelles	202 995,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		13 244 073,00	0,00	9 210 000,00	0,00	9 210 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	877 317,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 878 700,00		1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 756 017,00		1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
TOTAL		16 000 090,00	0,00	10 310 000,00	0,00	10 310 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 310 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	29 478,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 087 842,00	0,00	10 064 000,00	0,00	10 064 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	554 930,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
Total des recettes de gestion des services		15 672 250,00	0,00	10 110 000,00	0,00	10 110 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 672 250,00	0,00	10 110 000,00	0,00	10 110 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	327 840,00		200 000,00	0,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		327 840,00		200 000,00	0,00	200 000,00
TOTAL		16 000 090,00	0,00	10 310 000,00	0,00	10 310 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 310 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	900 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	223 000,00	0,00	281 672,00	0,00	281 672,00
21	Immobilisations corporelles	1 760 000,00	0,00	5 818 328,00	0,00	5 818 328,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 657 000,00	0,00	3 975 030,00	0,00	3 975 030,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 640 000,00	0,00	10 075 030,00	0,00	10 075 030,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	553 970,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		553 970,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 193 970,00	0,00	10 575 030,00	0,00	10 575 030,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	327 840,00		200 000,00	0,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		427 840,00		200 000,00	0,00	200 000,00
TOTAL		5 621 810,00	0,00	10 775 030,00	0,00	10 775 030,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 775 030,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	2 090 000,00	0,00	2 090 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 765 793,00	0,00	7 529 030,00	0,00	7 529 030,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 765 793,00	0,00	9 619 030,00	0,00	9 619 030,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 765 793,00	0,00	9 675 030,00	0,00	9 675 030,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	877 317,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 878 700,00		1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 856 017,00		1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
TOTAL		5 621 810,00	0,00	10 775 030,00	0,00	10 775 030,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 775 030,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	900 000,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 695 000,00		3 695 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 177 975,00		3 177 975,00
014	Atténuations de produits	2 012 025,00		2 012 025,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	75 000,00		75 000,00
66	Charges financières	225 000,00	0,00	225 000,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	9 210 000,00	1 100 000,00	10 310 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 310 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	281 672,00	200 000,00	481 672,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 818 328,00	0,00	5 818 328,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 975 030,00	0,00	3 975 030,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	10 575 030,00	200 000,00	10 775 030,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 775 030,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 064 000,00		10 064 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		200 000,00	200 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	46 000,00		46 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 110 000,00	200 000,00	10 310 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 310 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	56 000,00	0,00	56 000,00
13	Subventions d'investissement	2 090 000,00	0,00	2 090 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 529 030,00	0,00	7 529 030,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 100 000,00	1 100 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		9 675 030,00	1 100 000,00	10 775 030,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 775 030,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 307 415,00	3 695 000,00	0,00
60224	Fournitures de magasin	95 884,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 162 310,00	1 100 000,00	0,00
605	Achats d'eau	200 000,00	507 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	656 459,00	294 600,00	0,00
6062	Produits de traitement	13 392,00	20 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	402 505,00	292 700,00	0,00
6064	Fournitures administratives	20 181,00	10 000,00	0,00
6066	Carburants	40 829,00	40 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	15 604,00	30 000,00	0,00
6071	Compteurs	81 956,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	0,00	10 000,00	0,00
6132	Locations immobilières	64 123,00	70 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	68 896,00	85 000,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	644,00	1 000,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 572,00	1 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	38 615,00	10 000,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	173 173,00	3 000,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	13 586,00	5 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	40 274,00	25 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	5 000,00	0,00
6156	Maintenance	241 427,00	100 000,00	0,00
6161	Multirisques	39 344,00	30 000,00	0,00
6168	Autres	21 050,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	26 251,00	10 000,00	0,00
618	Divers	71 801,00	65 000,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 043,00	1 000,00	0,00
6226	Honoraires	10 106,00	8 000,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 517,00	2 000,00	0,00
6228	Divers	1 407,00	5 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 428,00	2 500,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 015,00	2 500,00	0,00
6237	Publications	174,00	1 000,00	0,00
6238	Divers	30 874,00	20 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 293,00	2 000,00	0,00
6256	Missions	1 130,00	1 000,00	0,00
6257	Réceptions	21 074,00	10 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	212 578,00	120 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	37 274,00	2 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 474,00	25 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 567,00	1 200,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 958,00	15 000,00	0,00
6287	Remboursements de frais	632 304,00	427 500,00	0,00
6288	Autres	17 431,00	5 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	15 186,00	10 000,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	813,00	0,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	466,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	469 890,00	315 000,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	321 037,00	5 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 009 421,00	3 177 975,00	0,00
6211	Personnel intérimaire	2 494,00	2 500,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	337 030,00	390 000,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	1 800 000,00	455 475,00	0,00
6313	Participat° employeurs format° continue	1 612,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	13 536,00	20 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	350,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 372,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	943,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	864 250,00	1 000 000,00	0,00
6412	Congés payés	89 542,00	90 000,00	0,00
6413	Primes et gratifications	86 393,00	150 000,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	28 876,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	16 060,00	20 000,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	453 200,00	690 000,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	36 778,00	40 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	198 902,00	190 000,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	33 669,00	40 000,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 227,00	0,00	0,00
6471	Prestations directes	766,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6472	Versements aux comités d'entreprise	6 503,00	15 000,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	824,00	5 000,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	29 094,00	70 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	2 979 753,00	2 012 025,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	2 024 542,00	1 167 025,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	955 211,00	845 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	579 951,00	75 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	579 951,00	75 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		12 876 540,00	8 960 000,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	164 538,00	225 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	164 538,00	225 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	202 995,00	25 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	70 995,00	25 000,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	132 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		13 244 073,00	9 210 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	877 317,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 878 700,00	1 100 000,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 878 700,00	1 100 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 756 017,00	1 100 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 756 017,00	1 100 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 000 090,00	10 310 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 310 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	29 478,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	29 478,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 087 842,00	10 064 000,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	8 395 832,00	6 495 000,00	0,00
70118	Autres ventes d'eau	1 017 055,00	0,00	0,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	355 625,00	265 000,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	2 299 810,00	1 470 000,00	0,00
703	Ventes de produits résiduels	702,00	0,00	0,00
704	Travaux	1 269 569,00	340 000,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	1 024 841,00	765 000,00	0,00
7065	Produits commissions recouvrement assainist	357 882,00	173 000,00	0,00
7068	Autres prestations de services	355 669,00	270 000,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	10 857,00	286 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	554 930,00	46 000,00	0,00
7588	Autres	554 930,00	46 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		15 672 250,00	10 110 000,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		15 672 250,00	10 110 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	327 840,00	200 000,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	200 000,00	200 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	127 840,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		327 840,00	200 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 000 090,00	10 310 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 310 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	223 000,00	281 672,00	0,00
2031	Frais d'études	187 794,00	115 910,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	35 206,00	165 762,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 760 000,00	5 818 328,00	0,00
2111	Terrains nus	4 648,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	14 277,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 257,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	41 718,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	260 044,00	395 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	970 747,00	4 926 328,00	0,00
2154	Matériel industriel	349 593,00	486 500,00	0,00
2155	Outillage industriel	13 848,00	5 500,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	7 056,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	32 579,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	44 472,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 276,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 485,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 657 000,00	3 975 030,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 657 000,00	3 975 030,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 640 000,00	10 075 030,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	553 970,00	500 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	547 970,00	500 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		553 970,00	500 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 193 970,00	10 575 030,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	327 840,00	200 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	82 213,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	30 832,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	15 019,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	23 815,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	4 453,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	8 094,00	0,00	0,00
	Charges transférées	245 627,00	200 000,00	0,00
2031	Frais d'études	245 627,00	200 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		427 840,00	200 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 621 810,00	10 775 030,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 775 030,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	2 090 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	2 090 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 765 793,00	7 529 030,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 765 793,00	7 529 030,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 765 793,00	9 619 030,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	56 000,00	0,00
1021	Dotation	0,00	56 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	56 000,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 765 793,00	9 675 030,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	877 317,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 878 700,00	1 100 000,00	0,00
28031	Frais d'études	30 190,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 245,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	33 433,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	16 477,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	19 789,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	11 851,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	12 778,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	84 530,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 285 217,00	1 100 000,00	0,00
28154	Matériel industriel	198 453,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	4 762,00	0,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	104 752,00	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	75,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	3 251,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	26 011,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 958,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	4 641,00	0,00	0,00
28188	Autres	10 287,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 756 017,00	1 100 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 856 017,00	1 100 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 621 810,00	10 775 030,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 775 030,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 660 001,69									
1641 Emprunts en euros (total)					5 660 001,69									
00000468354	CREDIT AGRICOLE	17/12/2010	01/01/2020	01/02/2020	306 693,49	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,410	EUR	A	P	O	A-1
00000865754	CREDIT AGRICOLE	04/12/2013	01/01/2020	15/02/2020	497 265,46	F	Taux fixe à 4.08 %	4,080	4,080	EUR	A	P	O	A-1
A1909495	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	01/01/2020	05/01/2020	444 251,47	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,140	EUR	A	P	O	A-1
A191605Q000	CAISSE D'EPARGNE	21/04/2016	01/01/2020	25/03/2020	156 954,49	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,610	EUR	A	C	O	A-1
A191606R	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	01/01/2020	25/03/2020	2 702 955,66	F	Taux fixe à 2.02 %	2,020	2,020	EUR	A	C	O	A-1
A19170KY000	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2017	01/01/2020	25/01/2020	216 831,34	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	1,230	EUR	A	P	O	A-1
A19180L8000	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	01/01/2020	25/02/2020	185 227,22	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	1,780	EUR	A	P	O	A-1
A19190B6000	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	01/01/2020	20/03/2020	310 000,00	F	Taux fixe à 0.96 %	0,960	0,960	EUR	A	C	O	A-1
MON285218CHF	DEXIA CL	29/11/2006	01/01/2020	02/01/2020	56 489,27	C	3.37 %	3,370	3,370	CHF	T	P	O	F-6
MON508833EUR	BANQUE POSTALE	17/06/2016	01/01/2020	02/01/2020	783 333,29	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,340	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					212 000,00									

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					212 000,00									
2015/2346	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	19/11/2015	01/01/2020	02/01/2020	148 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2015/2347	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	19/11/2015	01/01/2020	02/01/2020	63 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 872 001,69									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 326 822,08					361 516,19	119 548,54	0,00	87 669,49
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 326 822,08					361 516,19	119 548,54	0,00	87 669,49
00000468354	N	0,00	A-1	283 247,94	9,08	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	24 245,05	9 658,75	0,00	8 071,47
00000865754	N	0,00	A-1	470 221,69	12,12	F	Taux fixe à 4.08 %	4,080	28 147,16	19 185,04	0,00	15 782,06
A1909495	N	0,00	A-1	407 488,90	8,01	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	38 284,54	16 870,04	0,00	15 072,77
A191605Q000	N	0,00	A-1	147 144,83	14,23	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	9 809,66	2 369,03	0,00	1 689,03
A191606R	N	0,00	A-1	2 585 435,85	21,23	F	Taux fixe à 2.02 %	2,020	117 519,81	52 225,80	0,00	38 081,31
A19170KY000	N	0,00	A-1	201 347,85	11,07	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	15 673,94	2 476,58	0,00	2 125,19
A19180L8000	N	0,00	A-1	175 916,97	17,98	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	8 376,96	3 131,32	0,00	2 526,59
A19190B6000	N	0,00	A-1	292 399,76	18,22	F	Taux fixe à 0.96 %	0,960	15 389,46	2 807,04	0,00	2 068,34
MON285218CHF	N	0,00	F-6	46 951,68	1,00	C	3.37 %	3,410	37 402,93	1 625,77	0,00	115,49
MON508833EUR	N	0,00	A-1	716 666,61	10,50	F	Taux fixe à 1.33 %	1,340	66 666,68	9 199,17	0,00	2 137,24
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		185 500,00					26 500,00	0,00	0,00	0,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		185 500,00					26 500,00	0,00	0,00	0,00
2015/2346	N	0,00	A-1	129 850,00	6,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 550,00	0,00	0,00	0,00
2015/2347	N	0,00	A-1	55 650,00	6,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 950,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 512 322,08					388 016,19	119 548,54	0,00	87 669,49

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
MON285218CHF	DEXIA CL	56 489,27	46 951,68	6	2,00		3,37 %	3,37 %	1 406,18	3,37 %	3,410	1 625,77	0,00	0,85
TOTAL (F)		56 489,27	46 951,68						1 406,18			1 625,77	0,00	0,85
TOTAL GENERAL		56 489,27	46 951,68						1 406,18			1 625,77	0,00	0,85

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 465 370,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						0,85
	Montant en euros						46 951,68

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études - article 2031	3	03/12/2020
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	03/12/2020
L	Frais d'insertion - article 2033	3	03/12/2020
L	Concessions, droits - article 2051	3	03/12/2020
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation - article 21311	50	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments administratifs - article 21315	50	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments d'exploitation - article 21351	15	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments administratifs - article 21355	15	03/12/2020
L	Installations agencements des constructions et biens loués - article 2135	15	03/12/2020
L	Constructions - Autres constructions - article 2138	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées (stations d'épuration et bassins d'orage) - article 2151	30	03/12/2020
L	Réseau d'adduction d'eau - article 21531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - article 21532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - article 2154	10	03/12/2020
L	Outillage industriel - article 2155	10	03/12/2020
L	Mat. spécif - Service d'assainissement - article 21562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus - article 2157	10	03/12/2020
L	Aménagement Terrains nus - mad - article 21721	15	03/12/2020
L	Aménagement Autres terrains - mad - article 21728	15	03/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation - mad - article 217311	50	03/12/2020
L	Bâtiments administratifs - mad - article 217355	50	03/12/2020
L	Autres constructions - mad - article 21738	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées mad - article 21751	30	03/12/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau - mad - article 217531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - mad - article 217532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - mad - article 21754	10	03/12/2020
L	Service d'assainissement - mad - article 217562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus mad - article 21757	10	03/12/2020
L	Installations générales divers mad - article 21781	10	03/12/2020
L	Camion et véhicule industriel mad - article 21782	7	03/12/2020
L	Véhicules légers mad - article 21782	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau et informatique mad - article 21783	10	03/12/2020
L	Mobilier mad - article 21784	10	03/12/2020
L	Installations générales divers - article 2181	15	03/12/2020
L	Véhicule de tourisme et utilitaires - article 2182	5	03/12/2020
L	Véhicules Poids lourds - article 2182	7	03/12/2020
L	Deux roues - article 2182	5	03/12/2020
L	Autres matériel de transport - article 2182	5	03/12/2020
L	Matériel informatique - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau divers - article 2183	5	03/12/2020
L	Meubles de rangement - article 2184	10	03/12/2020
L	Bureaux - article 2184	10	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Tables et sièges - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier informatique - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier de collectivité - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier divers - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier sécurisé - article 2184	10	03/12/2020
L	Autres immos - Matériels - article 2188	10	03/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		500 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		500 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 100 000,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 100 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 100 000,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	500 000,00
Ressources propres disponibles	IV	1 100 000,00
Solde	V = IV – II (6)	600 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-O1.CHEAU Château d'eau Valence	5 650 000,00	0,00	5 650 000,00	1 774 970,00	3 875 030,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		43,00	3,00	46,00	0,00	46,00	46,00
OP TECH D'EXPLOITATION		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
APPRENTI - BUREAU D'ETUDE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
APPRENTI RESSOURCE EN EAU		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
APPRENTI SUPPORT EXPLOITATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSITANTE COMPTABLE		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE D'OPERATIONS		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CHEF D EQUIPE CENTRE MULTI-ACCUEIL		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF D'EQUIPE TRAVAUX EXPLOITATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CONSEILLER CLIENTELE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CONSEILLERE CLIENTELE		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
DIRECTEUR		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR ADJOINT		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ELECTROMECHANICIEN - APPRENTI		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
GESTIONNAIRE CLIENTELE		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
GESTIONNAIRE RH		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
OPERATEUR DECI + BORNES FONTAINES		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP (projet de budget) - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ORDONNANCEUR- APPROVISIONNEUR		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESP POLE PATRIMOINE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESP PROD ET MAINTENANCE INDUSTRIEL		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE ADJOINT SERVICE PATRIMOINE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE CLIENTELE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE FINANCIER		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE OPERATIONNEL ET METHODE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RELATION SECTEUR EST		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RESSOURCE EN EAU		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RH		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE SECRETARIAT GENERAL / QSE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE SUPPORT EXPLOITATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
SIGISTE- TECHNICIEN TRAVAUX		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		43,00	3,00	46,00	0,00	46,00	46,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
OP TECH D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
APPRENTI - BUREAU D'ETUDE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
APPRENTI RESSOURCE EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
APPRENTI SUPPORT EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
ASSITANTE COMPTABLE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHEF D EQUIPE CENTRE MULTI-ACCUEIL		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHEF D'EQUIPE TRAVAUX EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLER CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
DIRECTEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
DIRECTEUR ADJOINT		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ELECTROMECHANICIEN - APPRENTI		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
GESTIONNAIRE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE RH		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR DECI + BORNES FONTAINES		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ORDONNANCEUR- APPROVISIONNEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESP POLE PATRIMOINE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESP PROD ET MAINTENANCE INDUSTRIEL		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE ADJOINT SERVICE PATRIMOINE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE FINANCIER		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE OPERATIONNEL ET METHODE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE RELATION SECTEUR EST		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP (projet de budget) - 2021

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
RESPONSABLE RESSOURCE EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE RH		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE SECRETARIAT GENERAL / QSE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE SUPPORT EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
SIGISTE- TECHNICIEN TRAVAUX		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BORDAZ Christian	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROCHIER Patrick	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	
CAUMES François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAUMONT Jean-Luc	
HAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GILLES Philippe	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HOURDOU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HURIEZ Thomas	
ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
OBERT Peggy	
LOUDILLE Xavier	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PELLISSIER Pierre	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PERNOT Yves	
PERTUSA Pascal	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PETIT Etienne Paul	
PEYRARD Marylène	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
ROZO Christian	
SAILLOUR Morgane	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	
VALLON Cyril	
VASSY Frédéric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VIDANA Lysiane	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .